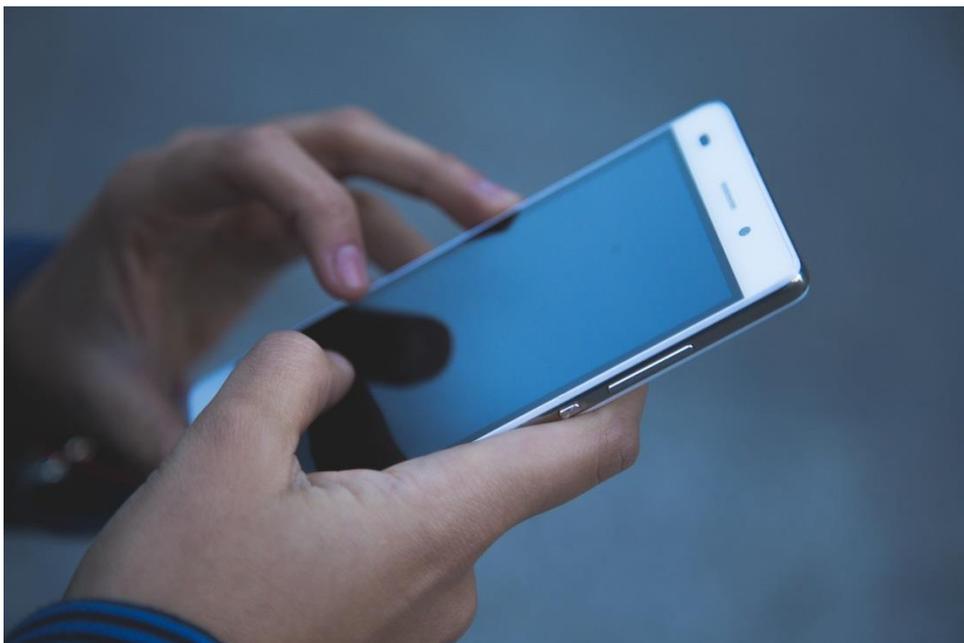


ANALYSE

FPS - 2016

École et usages problématiques des TIC : un bouleversement en marche



@pixabay.com



Femmes Prévoyantes Socialistes
www.femmesprevoyantes.be



Laudine Lahaye
Animatrice FPS
Régionale de Namur-Dinant-Philippeville
laudine.lahaye@solidaris.be

Éditrice responsable: Carmen Castellano, Place St-Jean, 1-2, 1000
Bruxelles.
Tel : 02/515 04 01

Introduction

Une élève de deuxième secondaire vient de découvrir que ses amies ont créé, « pour rire », un faux profil à son nom sur un site de rencontres. Paniquée, l'élève se tourne vers un éducateur de son école. Dans un autre établissement, des garçons ont placé une caméra dans le dortoir des filles lors d'un séjour dans un centre d'hébergement.

Ces dérives surviennent presque quotidiennement dans les écoles secondaires de notre pays et d'ailleurs. Comment les établissements scolaires y font-ils face ? En quoi la gestion de ces dérives varie-t-elle d'une école à l'autre ? Comment les nouvelles technologies (TIC) et l'utilisation qu'en font les jeunes bouleversent-elles le fonctionnement et les frontières de « l'institution École » ?

Pour répondre à ces interrogations, cette analyse se base sur un mémoire de fin d'études en sociologie et s'appuie, de ce fait, sur une enquête qualitative réalisée auprès de quatre écoles secondaires situées en Wallonie et à Bruxelles¹. Une vingtaine d'entretiens avec des directions, des éducateurs, des professeurs et des membres d'association de parents ont permis de comprendre le positionnement et les réactions de ces écoles vis-à-vis des pratiques numériques des élèves.

Nous présentons ici les principaux résultats de cette enquête et les leçons à en tirer, à l'aube du Pacte pour un enseignement d'Excellence qui prône un enseignement francophone basé sur une « transition numérique réussie »².

Usages problématiques des nouvelles technologies

Les usages pris en considération dans le cadre de cette analyse sont ceux « imprévus » dans la réglementation et les habitudes des écoles et qui posent problème pour la discipline et les relations humaines au sein de celles-ci. Dans ce cadre, nous n'envisagerons pas les nouvelles technologies dans leur dimension pédagogique au service d'un enseignement numérique. Nous nous intéressons à leur « potentiel perturbateur » de l'équilibre et du climat des établissements étudiés.

¹ Références du mémoire de fin d'études : L'impact des pratiques numériques juvéniles sur l'institution scolaire. Enquête sur la gestion des usages non-pédagogiques des TIC dans quatre écoles secondaires par Laudine Lahaye, UCL. ESPO/PSAD, 2016.

² Au sujet du positionnement des FPS sur le Pacte d'Excellence, lire Herlemont R. (2016). Enseignement : Mais où est passée la problématique du genre dans le Pacte d'Excellence ? Analyse FPS. En ligne :

<http://www.femmesprevoyantes.be/SiteCollectionDocuments/analyses/2016/pacte-scolaire.pdf>

De quelles technologies parlons-nous ? Essentiellement des réseaux sociaux et des smartphones (littéralement « téléphones intelligents ») dont l'apparition, au regard de l'Histoire des innovations techniques, est relativement récente depuis les années 2000.

Concrètement, quels types d'incidents déstabilisent les établissements scolaires et leur personnel ? Certains incidents sont uniques et isolés, ils n'impliquent qu'un groupe restreint d'élèves, comme dans le cas de la jeune fille victime d'une usurpation d'identité ou celui des garçons ayant placé une caméra dans le dortoir des filles. D'autres incidents peuvent rapidement prendre de l'ampleur jusqu'à secouer l'école dans son ensemble. C'est le cas par exemple des incidents liés au « sexting » et « revenge porn » lorsque des élèves s'envoient des photos ou vidéos montrant leur corps dénudé ou se montrant en plein acte sexuel³.

Les conséquences du partage de ces messages osés vont généralement bien au-delà de ce qu'auraient pu imaginer leurs auteurs. En voici deux exemples :

Incident lié au sexting : *« C'était son petit copain et ce garçon l'a harcelée pour qu'elle fasse une vidéo où elle se masturbait. Cette fille a commencé à être harcelée. Ça a commencé par des messages en salle d'étude sur les bancs, des messages d'insultes qui allaient vraiment loin, c'était vraiment « ouais t'es qu'une salope » avec son prénom, son nom de famille... c'était vraiment du harcèlement pur et dur »*. Entretien avec un éducateur

Incident lié au revenge porn : *« Je viens d'avoir ici deux jeunes qui sont tombés amoureux l'un de l'autre et qui se sont envoyés des vidéos plus qu'osées. Rupture, vengeance, diffusion, bam bam, toute l'école est au courant. Y en a une, je sais pas comment elle tient psychologiquement »*. Entretien avec un éducateur

³ Définition du « sexting » : envoi de messages à caractère sexuel par texto. Lorsqu'il est non consenti, le sexting (contraction formée de « sexe » et de « texting ») est une cyberviolence.

Définition du « revenge porn » : photographies ou vidéos à caractère explicitement sexuel publiées ou partagées sur Internet sans le consentement de la personne concernée. Publié par un ou une ex-partenaire, ce contenu a pour vocation première d'humilier la personne concernée, à des fins de vengeance, souvent après une rupture.

Source : <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/le-cybersexisme-c-est-quoi>

Violence numérique : les adolescentes plus fragiles

Ces extraits de discussion avec des éducateurs du secondaire montrent que les adolescentes sont particulièrement sensibles aux dérives du numérique. En effet, depuis leur tendre enfance, elles sont exposées, via les médias, à l'image de petites filles hypersexualisées posant dans des tenues et attitudes inadaptées à leur âge⁴. Les jeunes femmes grandissent avec l'idée que leur corps est une forme de pouvoir à utiliser pour séduire. Dans ce contexte, la tentation est forte, pour les adolescentes, d'envoyer spontanément ou à la demande une photo d'elles dénudées à un petit ami ou même à un inconnu.

Les résultats d'une récente enquête⁵ réalisée auprès d'un millier d'élèves français de 12 à 15 ans corroborent nos propres observations sur la fragilité des jeunes filles face au cybersexisme⁶ : les statistiques révèlent que les filles sont deux fois plus nombreuses que les garçons à avoir réalisé des selfies sous la contrainte, le plus souvent de leur petit ami. En outre, un peu moins d'1 fille sur 6 (pour 1 garçon sur 10) a déjà reçu des sms à caractère sexuel sans y avoir consenti.

Ces chiffres interpellent et démontrent l'urgence de développer la prévention à l'égard des violences sexistes en ligne. Les FPS recommandent que les cours d'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle intègrent systématiquement les moyens d'information et de communication – et leurs dérives – favoris des jeunes, à savoir Internet et les réseaux sociaux. C'est déjà le cas en Communauté Flamande grâce au travail de Sensoa, le centre Flamand d'expertise sur la santé sexuelle⁷.

⁴ Sur la thématique de l'hypersexualisation des filles, lire Gillet, J. (2015). Petites miss et gros dégâts. Les concours de beauté pour enfants sont-ils dangereux ? Analyse FPS. En ligne : <http://www.femmesprevoyantes.be/SiteCollectionDocuments/analyses/2011/mini-miss-maxi-dangers.pdf>

⁵ La référence est indiquée dans la bibliographie.

⁶ Le terme cybersexisme désigne « les comportements et propos sexistes sur les outils numériques : internet, réseaux sociaux, texto. Stéréotypes sur les filles et les garçons, injonctions concernant la sexualité, la manière de s'habiller, l'apparence physique ou le comportement : le sexisme instaure une hiérarchie entre les sexes et perpétue un système de domination des hommes sur les femmes ».

Source : <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/cybersexisme-brochure-encadrant-e-s-s.pdf>

⁷ Pour connaître le programme de l'EVAS en Flandres, consultez <http://www.evas.be/evras/> et téléchargez le document « Thématiques de l'EVAS – communauté flamande » dans la rubrique « Autres ressources belges et internationales ».

La gestion des dérives par le personnel scolaire

Que nous apprennent les rencontres avec les directions, professeurs et éducateurs sur la façon dont sont gérés les incidents numériques dans leur école ? Deux tendances se dégagent : la gestion à court terme (réaction disciplinaire par rapport à l'incident) et la gestion à long terme (sensibilisation générale des élèves).

Quand un incident survient, la première réaction du personnel consiste à sanctionner les élèves proportionnellement à la faute commise. Ces sanctions sont assorties d'une phase de dialogue avec les auteurs afin qu'ils prennent conscience de la portée de leurs actes. Les sanctions sont données dans un esprit éducatif et constructif. Le dialogue représente une étape cruciale dans la gestion des dérives. La sanction « pure et dure » n'a pas d'intérêt aux yeux des équipes éducatives.

La sensibilisation et l'éducation aux médias sont également développées dans les écoles désireuses d'agir préventivement. De l'initiative d'un professeur ou d'une équipe professeurs-éducateurs, la prévention effectuée vise à rendre les élèves critiques et responsables à l'égard des réseaux sociaux. Les reconnecter avec les notions de respect et d'empathie qu'ils oublient, à l'abri derrière leur écran.

Les résultats sont positifs : dans certaines écoles, on observe une diminution des incidents jusqu'à une autorégulation des élèves entre eux, sans l'arbitrage des adultes.

Les écoles n'ont pas de schémas-type d'intervention, de solutions « sur mesure ».

Les projets de sensibilisation dépendent fortement des ressources humaines et matérielles disponibles. Or les écoles ne se trouvent pas toutes sur le même pied d'égalité à ce niveau-là. Certaines écoles ont la chance de pouvoir compter sur un professeur bien informé et disposé à sensibiliser les ados à une utilisation éthique des nouvelles technologies. D'autres écoles sont moins outillées et ignorent comment s'y prendre, à quel organisme extérieur éventuellement faire appel⁸.

⁸ Des associations telles que Média-Animation à Bruxelles, Action Ciné Médias Jeunes à Namur ou le Centre Audiovisuel de Liège peuvent agir dans les écoles pour réaliser un travail de sensibilisation avec les élèves.

Les usages juvéniles des nouvelles technologies bouleversent l'institution École

D'après le sociologue François Dubet, l'École ne peut plus se concevoir comme « un sanctuaire protégé des désordres du monde extérieur [...] et des passions humaines » (Dubet, 2003). La dimension sanctuaire de l'École a commencé à s'effriter avec la massification scolaire⁹ et s'accélère aujourd'hui par la présence des nouvelles technologies dans et hors les murs des écoles.

Les réseaux sociaux et Internet brouillent les frontières entre le privé et le public, les différentes sphères de la vie (travail, famille, école, maison, amis) se mélangent de façon inédite. Les murs de l'École deviennent plus perméables à leur environnement et échouent à isoler les élèves du monde extérieur. Celui-ci se rappelle constamment à eux via l'Internet mobile, dit « Internet de poche ». Les smartphones permettent de relier l'intérieur et l'extérieur, défiant les barrières physiques construites de pierres et d'acier.

La vie interne d'un établissement scolaire peut désormais être facilement exposée à la vue de tous, puisque « les territoires virtuels sont potentiellement illimités en taille »¹⁰. Ainsi il n'est pas rare de voir des vidéos de professeurs filmés à leur insu pendant qu'ils donnent cours. L'intimité de la classe et le droit à l'image du professeur sont bafoués.

À l'inverse, la vie extérieure peut rejaillir avec force dans l'établissement scolaire. Comme a pu l'expérimenter cette jeune fille auteure d'une vidéo très osée, « les effets des traces numériques sur la toile sont parfois cruels » (Ben Amor et Granget, 2011). Changer d'école ne peut garantir l'apaisement de la situation et la fin du harcèlement subi. En effet, la vidéo incriminante, dupliquée en un nombre inconnu de fois, est susceptible de pouvoir resurgir à tout moment.

Le désordre causé par la mauvaise utilisation des nouvelles technologies de la part des élèves est d'autant plus difficile à gérer qu'il est multiforme – détemporalisé – déterritorialisé – dématérialisé. Pour les équipes éducatives, il est complexe de comprendre et d'avoir prise sur des incidents « en ligne », « numériques » donc a priori, pas « matériels » mais plutôt... « insaisissables ». La souffrance des élèves, quant à elle, est davantage visible. C'est la première motivation invoquée par les acteurs scolaires pour justifier leur intervention. Certains membres du personnel parlent même d'une « obligation morale » à agir face à la détresse des jeunes.

Au fond, cette obligation à agir ne devrait-elle pas être l'apanage de tous ?

⁹ Au départ, aller à l'école était un privilège réservé aux enfants issus des familles riches. Par la suite, l'école s'est démocratisée et a accueilli un public moins aisé et plus varié... c'est le phénomène de la massification scolaire.

Conclusion

Nos observations nous laissent penser que les acteurs scolaires ne sont pas démunis de pouvoir d'action, même minimal, sur les usages problématiques effectués par les élèves. Les acteurs impliqués dans un projet de sensibilisation encouragent l'École à s'adapter aux réalités de son environnement. Malheureusement, ces tentatives d'adaptation ne sont pas coordonnées à l'échelle de l'établissement et sont exclusivement le fait d'une minorité d'individus conscientisés.

Actuellement, les établissements scolaires sont organisés et outillés à des degrés divers en matière d'éducation aux médias. Les FPS demandent que des mesures politiques soient prises pour multiplier et harmoniser les initiatives locales. En outre, les FPS pensent que des campagnes de sensibilisation à destination du grand public ainsi qu'un renforcement des moyens financiers et humains du secteur associatif concerné sont des pistes d'action à privilégier.

L'Éducation aux Médias dans le cadre scolaire est une ressource essentielle pour les acteurs de terrain, si elle ne se borne pas à envisager uniquement les nouvelles technologies comme outils pédagogiques. Car aux yeux des jeunes, Internet, smartphones et réseaux sociaux constituent avant tout des supports de détente et d'amusement plutôt que des outils d'apprentissage sur le plagiat ou l'esprit critique. Les catalogues de formation continue à destination des enseignants laissent encore trop peu de place aux formations centrées sur les dimensions sociales et relationnelles des nouvelles technologies chez les adolescents. Or c'est là qu'aujourd'hui le bât blesse, que les jeunes manquent de repères, que le harcèlement pousse certains à des actes désespérés... tant de « mésaventures numériques » pourraient être évitées par une meilleure prévention !

La citoyenneté, les inégalités de genre, la santé mentale, la cohésion sociale animent le débat sur les usages problématiques des nouvelles technologies. Ces usages reflètent l'urgence de s'interroger sur la place de l'humain au cœur d'un monde sans cesse plus digital, rapide, libéral... dérégulé.

En se saisissant de la thématique des jeunes et des réseaux sociaux, les FPS entendent encourager les adultes et futurs adultes à une utilisation éthique des nouvelles technologies ainsi qu'à la transmission de ces bonnes pratiques, dans un esprit de solidarité, d'empathie, de responsabilisation et d'abolition des rapports de genre.

Tout au long de cette analyse, les nouvelles technologies ont été envisagées dans leurs aspects néfastes. Toutefois, nous restons convaincues de l'utilité et de la richesse de ces outils pour l'enseignement et la société de demain.



Bibliographie

Barrère, A. (2013). *École et adolescence : une approche sociologique*. Coll. « Le point sur... ». Bruxelles : De Boeck.

Ben Amor, S. et Granget L. (2011). L'identité numérique, de la construction au suicide en 52 minutes. *Les Cahiers du numérique*, vol. 7, p. 103-115.

Draelants, H. (2004). Les usages juvéniles des technologies de la communication. De nouvelles façons d'être ensemble et de se socialiser. *L'observatoire*, n°43 (octobre), p. 64-69.

Dubet F., « Paradoxes et enjeux de l'école de masse », Texte paru dans Donnat O. et Tolila P. (dir.), *Le(s) public(s) de la culture : politiques publiques et équipements culturels*, Presses de sciences po., Paris, 2003, p.30.

Observatoire Universitaire International d'Éducation et de Prévention, (2016). *Cybersexisme : une étude sociologique dans des établissements scolaires franciliens*. Rapport de l'étude commandée par le Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes (Centre Hubertine Auclert).

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 10 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes: émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

Toutes nos analyses et nos études sont disponibles sur notre site :

www.femmesprevoyantes.be



Avec le soutien de :

